



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



#### **PARTICIPANTS**

02 - MIDI-PYRENEES  
03 - RHONE ALPES  
04 - LORRAINE  
05 - PARIS ILE DE FRANCE  
06 - BOURGOGNE FC  
07 - AUVERGNE  
08 - NORMANDIE  
10 - NORD PAS DE CALAIS  
12 - AQUITAINE  
13 - BRETAGNE  
14 - LANGUEDOC ROUSSILLON  
16 - PAYS DE LA LOIRE  
17- POITOU CHARENTES  
18 - CORSE  
22 - CHAMPAGNE ARDENNES  
23 - ALSACE

IRVOAS  
DANEL  
BREDAT  
DEMEYER  
ROUSSEAU  
GARDON  
DUPIN  
DINOIR  
BOUQUILLARD  
MOAL  
GILLES  
AUMEUNIER  
BERGUN  
DURIANI  
RENAUD  
MESSMER

Eric  
Vincent  
Claude  
Pierre  
Gilbert  
Jean-Yves  
Yves  
Christophe  
Didier  
Patrick  
Yves  
Bernard  
Dominique  
Laurent  
Bernard  
Jean-Claude

#### **INVITES**

PRESIDENT FFVL  
DTN  
CTR PARAPENTE  
PRESIDENT CF 2015

POULEAU  
GOUESLAIN  
DELACOTE  
LEROUGE

Jean-Pierre  
Yves  
Gérard  
Christophe

## **ACCUEIL**

Jean-Claude MESSMER, président de l'APL souhaite la bienvenue à Jean-Pierre POULEAU, président de la FFVL et à Yves GOUESLAIN, Directeur Technique National.

Jean-Pierre et Yves ne pouvant être présents que la journée de vendredi, il est donc décidé de traiter prioritairement les sujets auxquels ils pourront apporter des réponses.

## **LA REGIONALISATION DES LIGUES**

Le bureau directeur de la fédération s'est interrogé pour savoir si des missions régaliennes de la fédération pouvaient être transférées aux ligues.

Un état des lieux fait au printemps dernier et en complément du document existant datant d'une dizaine d'année, il apparaît qu'il n'y a pas beaucoup d'évolution possible en termes de régionalisation.

Néanmoins, il est à noter que les actions des cadres techniques en région pourraient être facturées aux ligues et cela concernerait principalement les frais de déplacement.

Le DTN précise que nous sommes dans de mauvaises conditions générales pour le déploiement des cadres, il y a moins de licenciés et la conjoncture actuelle, ainsi que les ressources financières aléatoires de l'état rendent les financements complexes.

A noter que les deux départs en retraite de cadres de la FFVL, ne seront probablement pas remplacés.

Malgré tout, deux cadres supplémentaires viennent d'être embauchés, un pour le Delta et un autre destiné à la ligue PACA.

Il est précisé par la ligue de Normandie que les Régions n'ont pas forcément besoin d'un cadre à temps plein.

Yves GOUESLAIN répond que les cadres techniques assurent la transversalité des activités au vu de la verticalité qui se dessine et Jean Pierre POULEAU fait remarquer que les frais de déplacement coûtent cher à la fédération.

La Région Midi Pyrénées pour sa part réfléchit à une mutualisation d'un emploi administratif avec les Comités Départementaux.

La ligue d'Alsace précise que selon les ligues, les contraintes sont différentes et que par exemple la mutualisation des Equipes de Ligues entre les régions Alsace, Lorraine, Bourgogne/Franche Comté est une bonne chose.

Jean-Pierre POULEAU propose la mise à disposition des ligues d'un serveur FTP qui pourrait ainsi permettre la mise en ligne des projets des ligues.

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

Jean-Pierre POULEAU nous informe des prochaines dates importantes.

- Salon nautique du 7 au 15 décembre 2013.
- AG de la Fédération le 22 mars 2014 au Lycée Hôtelier de Clichy
- 40<sup>ème</sup> anniversaire de la FFVL à DOUSSARD les 5 et 6 juillet 2014

Il informe également l'APL du désistement de l'organisateur du championnat de France de parapente pour 2014 et il demande si quelqu'un a connaissance d'un club qui pourrait être candidat, aucune proposition n'est formulée.

## **CREATION D'UN COMITE NATIONAL PARAPENTE (CNP)**

Jean-Pierre revient sur les Comités Nationaux et en fait l'historique.

Il rappelle ce qui a été dit lors du dernier Comité Directeur concernant l'opportunité de créer une structure supplémentaire et interroge les présents.

Languedoc Roussillon précise qu'il ne voit qu'un doublon en termes de formation et pense que pour animer ce CNP, cela va engendrer un supplément de travail sans en mesurer les avantages.

Yves GOUESLAIN précise que cela permettrait de traiter les problèmes techniques du parapente par le CNP laissant au Comité Directeur la validation des travaux sans obligatoirement y participer et pense que cela ne créerait pas de doublons.

La ligue Midi Pyrénées précise que dans sa ligue, il n'y a pas beaucoup de kite, ni de cerf-volant, ni de boomerang et qu'il est plutôt dans la transversalité.

Il estime qu'il y a un risque de perte dû à la verticalité.

La ligue d'Auvergne pense la même chose et précise que le partage des activités enrichit le débat.

La ligue Nord Pas de Calais nous annonce les chiffres suivants, 200 parapentistes et 1200 kiteurs qui participent peu à la vie fédérale.

La ligue Languedoc Roussillon répond qu'elle a finalement réussi à intégrer le kite.

La ligue d'Aquitaine pense que si le CNP se crée, il faudra des mesures d'accompagnement afin de fédérer réellement les disciplines.

La ligue de Normandie pense qu'il faudra des réunions spécifiques selon la politique définie.

La Ligue d'Alsace est favorable à la création d'un CNP, car ainsi seront identifiées verticalement toutes les disciplines du vol libre.

Yves GOUESLAIN définit le rôle du cadre technique et précise qu'il doit être technique et transversal et qu'il doit traiter toutes les activités et tous les sujets.

Il pense que la création d'un CNP donnerait un ballon d'oxygène à l'activité.

Midi Pyrénées y voit plutôt une logique défensive et gestionnaire de l'activité.

Languedoc Roussillon remarque qu'il existe actuellement une transversalité de la plupart des commissions indépendamment des activités.

La ligue de Normandie demande à ce que les choses soient plus claires en imputations et s'inquiète d'une dérive communautariste au dépend du fédéralisme.

Il est demandé à l'APL de se prononcer sur le principe de la création d'un Comité National Parapente avec la réserve qu'il soit uniquement un support technique

VOTE

15 OUI - 3 NON - 3 ABSTENTION

Il ne semble pas nécessaire après discussion que l'APL soit représentée par un de ses membres au sein du CNP.

### **REPRESENTANT APL A LA COMMISSION FORMATION**

Didier BOUQUILLARD a été le représentant de l'APL durant 2 ans et souhaite un éventuel roulement. Il est souligné que la légitimité de l'APL doit être définie auprès de la commission formation.

Après discussion, il est convenu que Didier BOUQUILLARD continuera à siéger en tant que titulaire à la Commission Formation et Yves GILLES en tant que suppléant.

### **TEE-SHIRT ET KIT COMMUNICATION**

Jean-Pierre POULEAU nous informe qu'une commande groupée de T-shirts est envisagée en même temps que la commande du Kit Communication.

Les présidents de ligues et de CDVL intéressés devront communiquer rapidement le nombre d'exemplaires souhaités. Les T-shirts seront floqués FFVL et une déclinaison locale (ligue, CDVL) pourra y être rajoutée.

## **SUJETS GENERAUX**

Yves GOUESLAIN, nous fait part de quelques informations.

Le ministère souhaite que les assemblées générales (Fédérations, Liges, CDVL, Clubs) aient lieu avant la fin de l'année et non plus au mois de mars de l'année suivante.

Le ministère a également évoqué un rapport de la Cour des Comptes et ce n'est pas le premier, pointant le saupoudrage des aides du CNDS.

Le seuil qui est actuellement de 750 € devrait évoluer vers 2000 €, incitant ainsi les petits clubs à se regrouper.

A propos du CNDS EQUIPEMENT, auquel la FFVL peut prétendre, il invite l'APL et par son biais les CDVL et clubs à vérifier le RES (Recensement des Equipements Sportifs) sur le portail Jeunesse et Sports.

A défaut d'y être inscrit, il n'est pas possible de prétendre aux aides.

Il nous informe également d'une perte de 2 millions d'Euros sur les 83 millions d'Euros destinés au budget national des sports.

A propos des PES existants, une modification importante a été faite en juin 2013.

Dans la précédente olympiade, existaient des structures associées destinées à la détection et à l'accession au Haut Niveau.

Ces petites structures ont été sorties du champ d'application des PES pour l'olympiade 2014 / 2017.

## **PROJET DE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 DE PARAPENTE**

Christophe LEROUGE, président de l'Icare Club de St Dié, présente le projet en rappelant les différentes épreuves qui se sont déjà déroulées sur le massif par le passé, le Championnat de France Parapente en 1998 et la finale de la PWC en 1999.

Pour son projet, il préfère parler de candidature à l'échelle du massif avec les deux liges associées, l'Alsace et la Lorraine.

Il souhaite également y associer la communauté du Vol Libre du massif, permettant ainsi de promouvoir à la fois le Massif Vosgien et l'activité parapente.

Il est soutenu dans sa démarche par les personnalités locales du vol libre, telles que Christophe MOUGIN et de Greg BLONDEAU.

Au cours de cette manifestation, il souhaite développer une application Smartphone sur les sites principaux et faire une grande fête du vol libre avec le grand public, par le biais de concert, mais aussi vers le milieu du parapente avec, pourquoi pas, des conférences.

Il parle également d'établir un contact privilégié avec les radios locales pour organiser.

Yves GOUESLAIN l'informe Christophe LEROUGE qu'en règle générale la fédération propose également une aide technique pour ce type de manifestation.

## **ASSURANCE**

Il est rappelé qu'en 2014 et suite à des directives ministérielles qui obligent les fédérations à assurer leurs pratiquants, la RCA sera désormais incluse dans la cotisation fédérale.

Cette nouvelle disposition n'aura pas de conséquence financière majeure, 95 % des licenciés souscrivaient systématiquement cette assurance les années précédentes.

La ligue Languedoc Roussillon suggère que les licences puissent être disponibles dès le mois de septembre pour l'année suivante sur Internet uniquement.

Cette possibilité faciliterait l'enregistrement du public scolaire et des étudiants des DOM TOM, car la saison démarre à ce moment là.

Les ligues de Normandie et de Lorraine approuvent cette proposition, car elles trouvent anormal que lors des assemblées générales d'automne, les licenciés n'aient pas connaissance des tarifs de l'année suivante et ne peuvent donc pas se licencier. Il est souhaité que la commission des assurances se prononce sur cette demande.

### **BUDGET APL**

L'APL se prononce sur le principe que son budget soit indexé sur le nombre de licenciés (N-1) comme proposé dans le règlement intérieur de l'APL qui sera validé lors du prochain CD du 7 décembre 2013.

### **REGLEMENT INTERIEUR DE L'APL**

A la demande de Midi Pyrénées, un article du règlement intérieur doit préciser la représentation des présidents de ligues.

Pour Rhône Alpes, il faut que les représentants des ligues à l'APL aient tout pouvoir sans en référer à leur président.

La ligue PIDF fait remarquer l'investissement des présidents de ligues pour l'activité kite, alors que le kite ne renvoie pas la balle.

La ligue Aquitaine précise qu'il faut du temps avant d'avoir le sentiment d'appartenance et non de rattachement.

La ligue PIDF pense qu'il faut que chacun affiche une image stratégique d'appartenance.

Languedoc Roussillon demande la proportionnalité de kiteurs dans les Comités Directeurs des ligues concernées (40% en Bretagne) (5 sur 14 en Languedoc) (2 sur 12 en PIDF) (3 sur 12 en Pays de Loire).

La ligue d'Aquitaine précise que les vice-présidents, quand ils existent, pourraient remplacer les présidents en cas d'impossibilité.

La Ligue de Normandie qui a fusionné deux ligues, a refusé qu'il y ait des vice-présidents par activité, les vices présidents sont les présidents de CDVL.

Proposition de rajout dans le règlement intérieur de l'APL

<p><i>Tout président de Ligue peut se faire représenter lors d'une réunion par son vice-président ou un membre de son bureau directeur, à qui il donne procuration. Le président de Ligue peut également donner pouvoir à un autre membre de l'APL.</i></p>
---

Avant le vote en Comité Directeur, le règlement intérieur sera diffusé à tous les présidents de Ligues pour confirmation de ce texte.

Compte tenu de sa position, Didier Bouquillard de la Ligue d'Aquitaine doit être mis dans la boucle d'Email de l'APL.

Il est également fait la remarque que les comptes-rendus des comités directeurs ne parviennent pas toujours pas aux présidents de Ligues, ni par le biais de l'APL ni par le secrétariat.

Le président de l'APL s'engage à donner suite à cette demande.

### **REDECOUPEMENT DES LIGUES**

Cette question concerne plusieurs Ligues, dont la ligue Paris Ile de France et la ligue Bourgogne Franche Comté qui couvrent plusieurs régions.

Elles sont donc amenées à multiplier les dossiers selon les ligues d'affectation administratives.

La ligue PIDF explique qu'elle ne veut pas différencier l'origine des pratiquants en ne les aidant pas de la même façon.

L'APL pense qu'il serait souhaitable que les ligues soient conformes au découpage administratif pour la fin de l'olympiade en 2017.

### **TARIFS DES QUALIFICATIONS BIPLACE PARAPENTE**

La ligue Aquitaine évoque les disparités en termes de coût des formations biplace.

L'APL peut-elle proposer d'uniformiser ce tarif ?

La ligue Corse fait part des différences de moyens et nous informe que chez eux, la qualification biplace est gratuite, ce qui permet de faire des biplaces fédéraux qui alimentent les caisses de la ligue.

La ligue Rhône Alpes s'oppose à l'uniformité des coûts. Les coûts des formations dans sa ligue sont certainement les plus chers de France, mais cela dégage des moyens financiers qui permettent d'employer une secrétaire. En plus, ces formations affichent complet en permanence. Il évoque également le remaniement de la qualification biplace en Rhône Alpes qui est faite sur 6 jours et 3 jours ultérieurement.

La ligue Languedoc Roussillon pense que c'est à chaque Ligue d'appliquer le tarif qu'elle souhaite.

La ligue de Normandie émet la position suivante :

Pas de gratuité, sauf pour l'accès au monitorat fédéral. Préfo 120 €, elle est souvent effectuée par des moniteurs fédéraux, QBI 480 € encadrement BE plus fédéral.

Elle pense qu'il est nécessaire de séparer les coûts des intervenants et du matériel.

Pour la ligue de Lorraine c'est 540 € pour un compacté de 9 jours et la ligue recrute 2 moniteurs dans l'équipe pédagogique et les paye 160 € par jour.

La ligue de Bretagne précise que « Ouest Parapente » assure les formations ligue en faisant venir un moniteur d'une ligue de proximité pour des raisons d'échelle.

Après cette discussion, l'APL propose de séparer les coûts en deux parties :

- la prestation pédagogique du moniteur
- la fourniture du matériel (chaque Ligue reste ainsi maître de ses tarifs)

L'APL propose de rémunérer la prestation pédagogique à hauteur de 160€ pour l'olympiade 2014 / 2017.

Yves GILLES précise que c'est une prestation fédérale qui sous-entend une forme « d'engagement associatif et fédéral » des moniteurs qui par ailleurs bénéficient de la gratuité des sites et de bien d'autres produits FFVL.

Ces propositions seront transmises à la commission concernées.

### **REDUCTION DU PRIX DE LA LICENCE POUR LES BREVETES**

La question est posée par Yves GILLES et les avis sont partagés.

Pour certains il y a des vertus pédagogiques et pour d'autres la différence de prix n'est pas significative et donc pas motivante.

La ligue de Corse et la ligue d'Alsace pensent que cette distinction est inutile et la ligue de Bretagne dit qu'il y a d'autres moyens, peut être par le biais des clubs.

La question concernant la différenciation du prix des licences en fonction de la possession du brevet de pilote est soumise au vote :

3 Pour – 11 Contre - 1 Abstention

L'APL propose de ne pas appliquer de réduction de prix pour les brevetés et en informera la commission.

## **MUTUALISATION DES PRATIQUES DES LIGUES**

La ligue Lorraine évoque le fameux serveur FTP qui permettrait de consulter et de mutualiser les différents projets des ligues, plans de développement etc.

La ligue de Bretagne pense que la licence 6 jours génère des difficultés pour ramener les kiteurs dans les clubs.

La ligue PIDF évoque le ressenti des kiteurs, qui ont l'impression que la fédération ne se mobilise pas suffisamment pour eux et pense qu'il faudrait plus de pédagogie et poser les vraies questions

La ligue de Normandie précise qu'il y a lieu également de s'interroger sur la question suivante : « que font les clubs de kite pour le kite ? ».

La ligue d'Aquitaine répond que les 2/3 des moyens de la ligue d'Aquitaine ont été attribués au kite.

La ligue Midi Pyrénéen rappelle que le partenariat GDF SUEZ fait la différence et montre l'évolution de la fédération. Il nous informe des cotisations de la Fédération Française de Voile : 51 € adultes, 25,50 € jeunes, 25€ pour un stage quatre jours. Plusieurs ligues, dont la ligue d'Alsace sont moins concernées par la problématique du kite, car éloignées du littoral et des sites de pratiques.

## **NOUVEAUX STATUTS DE LIGUES**

La ligue BFC est très intéressée par les nouveaux statuts et propose de les appliquer à sa ligue dès le 15 Janvier prochain. Toutefois, elle souhaiterait modifier les statuts pour ce qui relève des délais de convocation entre l'AG Ordinaire et Extraordinaire.

La ligue de Normandie a établi de nouveaux statuts suite à la dissolution des deux ligues de Normandie. Pour elle, le « détail » est défini par le RI des ligues.

Il est précisé que les RI pourront être déposés sur le serveur FTP afin que chaque ligue puisse voir ce qui se passe ailleurs.

L'APL n'a pas de remarque particulière à formuler sur les statuts tels qu'ils sont proposés.

## **SEMINAIRE APL 2014**

Jean-Claude MESSMER informe les membres de l'APL qu'il a une proposition de la ligue de la Réunion pour l'organisation de l'APL en 2014.

Il fait lecture de la correspondance qu'il a eue avec le président de la ligue de la Réunion et ouvre le débat.

La ligue Rhône Alpes se positionne sur son refus d'aller à la Réunion compte tenu de ses congés et pense que la productivité peut se ressentir en fonction de cette destination.

La ligue de Normandie rappelle le voyage en Espagne qui avait fédéré les ligues qui se connaissaient pas ou peu.

En conclusion, l'APL remercie le président de la ligue de la Réunion pour sa proposition, mais décline son offre.

La ligue de Normandie propose sa candidature pour organiser l'APL en 2014 et fera une proposition très prochainement.

La Corse se propose également d'accueillir l'APL en Corse en 2015.

La ligue d'Aquitaine est également intéressée.

La date de la prochaine APL est fixée du 16 au 19 Octobre 2014.

## **RELIQUAT LIGUE**

L'APL dispose actuellement d'un reliquat estimé à 10 000 € qui résulte de sommes non réclamées par les Ligues ou qui n'ont pas répondu à leurs obligations.

La ligue PIDF propose de financer un projet important, tel l'accueil des jeunes à la FFVL et la ligue Rhône Alpes, pense qu'il faut être très sérieux quant à l'affectation de ces fonds.

La ligue Midi Pyrénées pose la question si notre action doit être consultative et de savoir si c'est notre rôle de déterminer l'affectation de cette somme.

La ligue Languedoc Roussillon propose de budgétiser cette somme pour les frais relatifs à des groupes de travail spontanés ou ponctuels.

En conclusion, l'APL propose que cette somme soit affectée au fonctionnement de l'APL pour des actions ponctuelles.

## **REFLEXION PAR RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVL**

Le constat est fait que lors des AG, les espaces de discussion des clubs disparaissent de plus en plus au profit d'une assemblée générale convenue.

Il est proposé de faire remonter de manière formelle les projets, les inquiétudes des clubs qui pourraient être discutés dans le cadre d'un forum l'après midi de l'assemblée générale.

Cette manière de procéder laisserait un espace de discussion pour la base.

## **40 ANS DE LA FFVL**

Les 5 et 6 juillet 2014 à Doussard.

Le bureau directeur de la fédération compte beaucoup sur cet événement et l'APL se demande si elle doit s'impliquer pour cette manifestation.

La ligue d'Aquitaine pense à une implication de toutes les activités. Peut être à des échanges de pratiques (CV, Kite, Boomerang, Parapente).

La ligue Pays de Loire demande quel est l'angle d'attaque de l'APL par rapport à cette manifestation ?

La ligue de Normandie pense que l'APL pourrait se présenter à cette occasion et expliquer quel est son rôle et sa contribution à la fédération.

A qui s'adresse cette manifestation ?

L'APL est plutôt dubitative quant à une telle organisation et ne sait pas trop quel message elle doit porter.

L'APL pense que le moment opportun pour fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fédération pourrait être la Coupe Icare avec la production d'une banderole, mais alors, quid du kite !

## **NATURA 2000 ET CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

La ligue de Normandie demande aux membres de l'APL comment les problèmes concernant Natura 2000 sont réglés dans les ligues.

La ligue d'Auvergne évoque les manifestations et leur étude d'impact.

La ligue Languedoc Roussillon dit à propos de Natura 2000, que les choses sont plutôt mal engagées dans les mairies, dans un contexte de réduction générale des dépenses publiques.

Pour la ligue Pays de Loire, les choses ont avancé grâce à la concertation et la négociation.

La Ligue de Bretagne évoque les problèmes qui risquent de surgir au niveau des parcs marins.



Pour Languedoc Roussillon, il convient de s'associer avec le conservatoire du littoral pour former les animateurs kite sur les problématiques de milieu naturel.

Pour la ligue de Normandie les élus ont souvent les moyens de faire des contrôles grâce aux polices de plage ou municipales.

Pour la ligue d'Alsace la menace est permanente, car tous les sites de vol libre sont dans des zones Natura 2000 et les travaux de restructuration du décollage du Markstein prévus au printemps prochain, n'échapperont pas à une étude d'incidence qui pourrait réserver des surprises !

Dans la ligue Midi Pyrénées il a été mis en place un délégué environnement qui intervient sur différents sites et auprès des clubs.

Dans La ligue Nord Pas de Calais, et selon le département concerné, certains sites ont été fermés pendant deux ans, puis ré-ouverts ensuite.

Plus personne de souhaitant prendre la parole, le président clôt l'APL à 18h30 et remercie les participants en leur donnant rendez-vous l'année prochaine en Normandie du 16 au 19 Octobre 2014.

Le président de l'APL  
Jean Claude MESSMER

Le secrétaire de séance  
Claude BREDAT



**Fédération Française de Vol Libre**

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang

